



C'est con, ces 25 mètres de sens interdit au bout de la rue La Vau, non ?

Hé bien non, c'est pas con !  
Pour ceux qui l'ignorent, le quartier s'est battu pour en arriver là !

Il s'est battu pour mettre nos rues en « circulation interdite excepté circulation locale », il s'est battu pour obtenir une limitation de la vitesse à 30 km/h dans nos rues.

« Etait-ce si nécessaire ? » nous diront certains, fraîchement arrivés dans notre paisible quartier.

Sachez donc qu'il y a quinze ans, remonter la rue La Vau à pied, ou sortir sa voiture du garage, c'était presque suicidaire ! Elle était devenue, avec la bénédiction de nos autorités, une voie de délestage de la chaussée d'Alseberg ; et la rue Grange des Champs devait soulager le trop plein de la Chaussée Bara ! A longueur de journée, les véhicules encombraient nos rues; aux heures de pointe, les voitures se suivaient à la queue leu leu !

Face aux protestations, la Commune installa d'abord un barrage en haut de la rue Grange des Champs, mais elle dut l'ôter ensuite.

En 2001, l'asbl « Courts circuits » est créée et entame un dialogue, - pénible au début -, avec les autorités, pénible jusqu'à devoir manifester dans nos rues avec brouettes pour nous faire entendre. Et petit à petit, les résultats furent au rendez-vous : la Commune, après les égouttages des rues Grange des Champs, puis La Vau, finit par accepter les mesures que nous avons rappelées ci-dessus.

Et depuis, le calme est revenu...

Non, c'était pas con ! Plutôt indispensable, non ?

Vous voulez connaître la chronologie de tous ces événements : voyez-en le résumé joint en annexe, ou bien surfez sur notre site [www.courtscircuits.org](http://www.courtscircuits.org)